**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS**

**LE 20 DÉCEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 20 décembre 2016 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents la conseillère et les conseillers suivants :

Madame Juliette Duguay

Messieurs Hartley Lepage, Gaétan Delarosbil et Jean-Marc Allain.

Madame Annie Anglehart et Richard Béliveau sont absents de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l’avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l’article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

Les points à l'ordre du jour sont:

01- Discours du maire ;

02- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme PIQM (conversion du Complexe municipal) ;

03- Comptes à payer ;

04- Dossier Ciment McInnis ;

05- Participation à l'étude d'opportunité visant la mise en commun en sécurité incendie ;

06- Modification de la résolution numéro 2016-12-434 concernant les heures d'ouverture de la patinoire ;

07- Modification de la résolution numéro 2016-12-440 concernant le calendrier des séances ordinaires 2017 ;

08- Période de questions ;

09- Levée de la séance.

**DISCOURS DU MAIRE**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, monsieur le maire, Henri Grenier fait rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport sera envoyé par voie postale aux citoyens de la municipalité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-448**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**PROGRAMME PIQM**

**(CONVERSION DU COMPLEXE MUNICIPAL)**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

QUE la Municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) ainsi que toute autre demande auprès des instances concernées et ce, pour la conversion du complexe municipal ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à signer tous les documents relatifs à cesdites demandes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-449**

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement des comptes à payer au montant de 11 623,92 $.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-450**

**DOSSIER CIMENT MCINNIS**

**ATTENDU QUE** Ciment McInnis a débuté dans le cours de l'année 2014 des travaux de construction visant l'implantation d'une cimenterie et d'un terminal maritime sur les lots situés au 50, route 132 à Port-Daniel, lesquels constitueront éventuellement une unité d'évaluation au rôle d'évaluation foncier de la Municipalité de Port-Daniel–Gascons ;

**ATTENDU QU**'un projet d'entente a été convenu entre les deux parties pour les années 2016 et 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu, madame Juliette Duguay enregistre sa dissidence dans la négative,

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Chantal Vignet à signer la présente convention avec Ciment McInnis inc.

**Adoptée à la majorité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-451**

**PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ**

**DE PORT-DANIEL–GASCONS**

**À L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT LA MISE EN COMMUN D'UNE PARTIE OU DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE –**

**DÉSIGNATION DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ À TITRE D'ORGANISME RESPONSABLE DU DOSSIER**

**CONSIDÉRANT** la volonté des élus de vérifier différents scénarios permettant la réorganisation de l'offre de services en matière de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé et de procéder à une analyse visant l'optimisation de la desserte ;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre services de sécurité incendie assurent la desserte du territoire de la MRC du Rocher-Percé, soit celui de la ville de Chandler, celui de la ville de Grande-Rivière, celui de la ville de Percé et la municipalité de Port-Daniel–Gascons;

**CONSIDÉRANT QUE** le 1er octobre 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, a annoncé qu'une aide financière sera disponible pour soutenir la réalisation d'études d'opportunités visant la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie, dans le respect de la *Loi sur la sécurité incendie (*RLRQ, chapitre S-3.4) ;

**CONSIDÉRANT** les modalités du programme d'aide financière transmises par le MAMOT, le 7 novembre 2016, stipulent que l'aide financière pouvant être accordée représente 50% des dépenses admissibles pour une somme maximale de 35 000 $ ;

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes municipaux admissibles doivent, par résolution de leur Conseil, mandater un organisme municipal à titre de responsable de l'étude, pour présenter le projet, y compris le devis, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'obtention de l'aide financière ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais reliés à l'étude seront assumés à même les budgets de chaque service incendie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte de participer à l'étude d'opportunités visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie ;

**QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate la MRC du Rocher-Percé à titre d'organisme responsable, pour présenter le projet d'étude, y compris le devis, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'obtention de l'aide financière ;

**QUE** la résolution soit transmise à la MRC du Rocher-Percé pour permettre à celle-ci de déposer la demande d'aide financière au MAMOT avant le 19 février 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-452**

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION**

**NUMÉRO 2016-12-434 CONCERNANT LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu de modifier la résolution numéro 2016-12-434 concernant les heures d'ouverture de la patinoire en retranchant la phrase suivante:

*La patinoire sera ouverte durant la période des Fêtes de Noël.*

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-453**

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION**

**NUMÉRO 2016-12-440 CONCERNANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2017**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons modifie la résolution numéro 2016-12-440 concernant le calendrier des séances ordinaires 2017 par la correction suivante:

* Lundi, le 11 septembre 2017, au lieu du mardi le 12 septembre 2017 ;
* Lundi, le 12 juin 2017, la séance se tiendra à la salle multifonctionnelle de Gascons au lieu du Club de l'Âge d'or »Les Trois Étoiles inc.» ;
* Lundi, le 14 août 2017, la séance se tiendra au Club de l'Âge d'or «Les Trois Étoiles» au lieu de la salle multifonctionnelle de Gascons.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

 Aucune personne présente dans l'assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-12-454**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Gaétan Delarosbil à 17h28.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Henri Grenier Chantal Vignet

 Maire Dir. gén./sec.-trésorière